



INTERVALLE 3

523- CEPsum (2050, Éd-MT)

Prototype			Description de tâches	D	L	M	Me	J	V	S
1110	Salles de toilettes et douches	CODE	5 fois par semaine	X	X	X	X	X		
	063,065,071,073,111,3,115-1 117-1,123-1,127-1,137-1,141-1 147-1,149-3,205-2,205-2,210 211,221-1,223-1,233-1,241-1 261,262,301,303,307-3,307-4 311-1,313,313-3,314-4,317 321-1,321-3,322-1,322-2,339-1 339-3,347,351,525,535	372	Nettoyer et désinfecter les cabinets, urinoirs, lavabos, vanités, tables à langer, miroirs, couvercles poubelles et autres accessoires; vider les poubelles et assurer l'approvisionnement des dispensat							
		562	Nettoyer et polir les accessoires et surfaces chromées puis enlever les accumulations de rouille et de vert-de-gris.							
		543	Laver au complet les murs, les portes, les cloisons des douches, la tuyauterie et les autres accessoires des douches.							
		542	Balayer et laver à la brosse les planchers des douches avec un détergent germicide approprié et rincer à la grande eau.							
		234	Laver entièrement toutes les surfaces de mobilier (ne pas déplacer contenu des surfaces)							
		233	Enlever toute marque, graffiti ou souillure apparente soit par lavage ou autre méthode appropriée et libérer les ameublements de tout déchet.							
		100	Nettoyer à sec les surfaces de sol; enlever toute souillure apparente et enlever les gommes.							
		128	Laver les surfaces de sol (excluant surface de tapis)							
		463	Laver les vitres de portes, les divisions vitrées adjacentes, les impostes ainsi que la quincaillerie des (2) côtés.							
	1 fois par mois	561	Verser de l'eau dans les drains de plancher.	X						
	1 fois par mois	378	Nettoyer les cloisons des salles de toilettes.			X				
	1 fois par mois	235	Laver les murs y compris les portes, grillages de portes et grilles de ventilation (alimentation et retours d'air).		X					
	1 fois par mois	190	Nettoyer les surfaces de sol à la polisseuse en utilisant une brosse.		X					
	1 fois par mois (2er semaine du mois)	253	Laver le dessus des casiers métalliques.			X				
	1 fois par mois (2er semaine du mois)	463	Laver les vitres de portes, les divisions vitrées adjacentes, les impostes ainsi que la quincaillerie des (2) côtés.			X				